

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE MARDI 9 OCTOBRE 2018 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1H0.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

➤ # DPDRL180250 ◀

Nature et effets :

- Régulariser les agrandissements situés à l'arrière du bâtiment principal construits à moins de deux mètres de la marge latérale gauche et à moins de deux mètres de la marge arrière tel qu'exigé en zone COM-06.

Désignation de l'immeuble : 159-161, rue des Pins Lot : 3 313 472 Zone : Com-06

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 20^e jour de septembre 2018.

Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil, ce 20^e jour de septembre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour de septembre 2018.

Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim